

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Les P'tits Baie Marins Inc	Numéro de permis 2019617	Date d'inspection Le 04 février 2021	
Nom de l'établissement Les P'tits Baie Marins		Numéro de téléphone (506) 228-4563	
Adresse 5362 route 117 Baie-Sainte-Anne NB E9A 1V9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

-Visite faite à l'établissement pour une inspection de surveillance.  
 - Le ratio est respecté lors de ma visite.  
 - Les recommandations de la santé publique durant la phase de rétablissement de la COVID sont respectées par l'établissement.  
 - Les enfants ont un espace de rangement individuel à chacun.  
 - Le matériel de jeux est varié et en quantité suffisante, il est à la disposition des enfants.  
 - Lors de ma visite, j'ai eu une discussion avec la directrice et les éducatrices au sujet des ports folios des enfants. La documentation est présente dans l'établissement, mais il s'agit seulement de personnaliser à chacun en mettant la documentation dans des cartables individuels.

original signé par  
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 février 2021

Date

original signé par  
Marie-Thérèse Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 février 2021

Date